COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 15 au 21 septembre 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 33eme conseil des Ministres de la COI 3
1.2 Pêche 10
1.3 Coopération régionale 20
1.4 Biodiversité..... 24
1.5 Economie bleue..... 26

20 septembre 2018

https://www.chine-magazine.com/lambassadeur-sun-gongyi-salue-le-travail-de-la-coi/

L'Ambassadeur sun gongyi salue le travail de la coi

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

A l'occasion du 33ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien, tenu à Balaclava (Maurice) les 12 et 13 septembre, Sun Gongyi, ambassadeur de Chine à l'île Maurice a participé au renforcements de la coopérations entre les Etats membres dans plusieurs domaines, comme la sécurité maritime et la lutte contre les trafics et crimes.

« C'est un grand honneur pour moi de participer au 33ème Conseil des Ministres de la COI en tant que représentant de la Chine. Ici, au nom du gouvernement chinois, je tiens à remercier le gouvernement mauricien et le Secrétariat de la COI pour les nombreux travaux préparatoires menés pour l'organisation réussie du Conseil », a démarré son discours Sun Gongyi.

Salut le travail mené par la Commission de l'Océan Indien (COI), l'ambassadeur a assuré que son pays, membre observateur de la commission *« apprécie hautement les travaux de la Présidence. En avril dernier, sous les efforts énergiques du gouvernement mauricien et du Secrétariat, la COI a organisé avec succès la première Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'Ouest de l'Océan Indien ».*

Pour le diplomate cette conférence a marqué *« un jalon dans l'histoire de développement de la COI*« , notamment la *« déclaration ministérielle qui devra servir de guide d'action pour la COI dans les années à venir ».*

Cette conférence a abouti à des accords régionaux scellant la création de deux centres de coopération après 3 années de discussions. Le premier, le Centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM), basé à Madagascar, pour la sécurisation des trafics maritimes dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Le second, le Centre régional de coordination opérationnelle (CRCO) situé aux Seychelles. *«Il ne s'agit pas seulement d'un accord pour la sécurité mais également un accord pour la sûreté pour notre région»*, avait déclaré le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi.



L'ambassadeur de Chine à l'île Maurice, Sun Gongyi, en présence de Sir Anerood Jugnauth, Premier ministre mauricien

Ainsi, Sun Gongyi a assuré que son pays *« accorde une haute importance au dialogue et à sa coopération avec la COI et ses membres. En 2016, la Chine est devenue le premier pays observateur de l'organisation. Depuis des années consécutives, la Chine lui a fourni des aides financières ».*

Ce dernier a évoqué les dons réalisés par son pays ces dernières années. La Chine a envoyé *« au total 30 flottes de la marine pour les missions d'escorte au large des côtes de la Somalie et dans le golfe d'Aden et a apporté une*

contribution active à la lutte contre la piraterie et au maintien de la paix et de la sécurité de l'Océan Indien ».

« La coopération entre la Chine et la COI a aussi donné d'abondants fruits dans les domaines économique, commercial, culturel et social parmi d'autres. Pour davantage soutenir sa construction des mécanismes et les projets de coopération entre les deux parties, la partie chinoise a décidé de fournir 100 000 de dollars américains d'aide à la COI pour l'année 2018 », a expliqué le diplomate.

La Chine travaille activement à établir un nouveau modèle de relations internationales et à construire une communauté de destin pour toute l'humanité. La Chine cherche à intégrer son propre développement à celui du monde entier afin d'apporter de plus grandes contributions à la paix et au développement du monde.

Sun Gongyi a évoqué l'initiative du président Xi Jinping, *«La Ceinture et la Route»*, ainsi que les textes signés lors du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenu *« avec succès »* à Beijing, avec les pays membres de la COI.

Enfin, la Chine souhaite *« rester en étroite communication avec les différentes parties pour saisir les opportunités offertes par la mise en oeuvre des fruits du sommet et coordonner les stratégies de développement de la COI et de ses membres dans le cadre de «la Ceinture et la Route» et du Forum sur la Coopération sino-africaine afin de favoriser la prospérité partagée de la région*« , a assuré l'ambassadeur de Chine à l'île Maurice.

COI et ses Projets

33 ème Conseil des Ministres de la COI

12 septembre 2018

https://www.lemauricien.com/

le mauricien
QUOTIDIEN INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

DIPLOMATIE | 33e conseil d'administration

Une révision profonde de la COI à l'ordre du jour

Accord de non double imposition entre Maurice et les Comores

« Nous devons revoir en profondeur la structure de l'organisation car sans une transformation profonde, nous ne pourrons pas réaliser nos objectifs », soutient le président sortant de la Commission de l'océan Indien (COI) et ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo à la 33e réunion du conseil de la COI ce matin à l'hôtel Le Maritim, à Balaclava. Cette réunion regroupe une centaine de participants des cinq États membres de l'organisation et des membres observateurs. Les pays de l'océan Indien doivent se réunir et se préparer pour réaliser de grands projets.

Le ministre des Affaires étrangères considère qu'il est aussi *« crucial de revoir la structure financière »* de la COI. Il fait ressortir que les comptes de la COI n'avaient pas été audités depuis cinq ans et qu'il faut *« démontrer de la transparence »* aux organisations qui financent les projets de la commission. Par ailleurs, au sujet de l'accord post-Cotonou, il demande que toutes les îles de l'ACP et de l'océan Indien se réunissent *« pour travailler ensemble »*.

Les Seychelles assureront la présidence de la COI. Le vice-président des Seychelles, Vincent Meriton, ajoute qu'un *« nouveau souffle doit être donné »* à la COI et demande de remettre à jour l'accord de Victoria de 1984. En ce sens, il souligne que son pays peut mettre à la disposition de la COI un juriste pour renforcer l'organisation. De plus, il souhaite un élargissement de la COI à travers l'adhésion de nouveaux membres. *« Nous devons exploiter de nouveaux partenariats et nous pencher sur de nouveaux bailleurs de fonds »*, dit-il, avant de faire ressortir que *« les défis sont immenses »* dans les secteurs de l'économie bleue, de la sécurité maritime et alimentaire, de l'énergie renouvelable et du tourisme.

Pour Hamada Madi, secrétaire général de la COI, *« l'organisation est fragile sur le plan budgétaire car certains États membres ne versent pas comme il le faut leurs contributions »* pour faire avancer ces activités. Par ailleurs, il avance également que plusieurs sollicitations ont été reçues pour adhérer à la COI. Le projet de veille sanitaire débutera par ailleurs bientôt. De plus, la COI signera un accord ce jeudi pour le financement avec l'Union européenne concernant le projet Ecofish. En outre, il fait mention de l'éventuel prochain changement de l'appellation de la COI.

Le ministre mauricien de l'Environnement, Etienne Sinatambou, estime que la COI doit *« soutenir ses États membres »* dans leurs actions. Il souligne également que certains sujets *« méritent une attention particulière »*, citant notamment la demande d'États de faire partie de la COI. Selon lui, ces demandes doivent aussi pouvoir tisser de nouveaux liens parmi les États membres.

Présent à cette réunion, le ministre comorien des Affaires étrangères, Mohamed El-Amine Souef, a estimé que son pays *« reconnaît les efforts de la COI »* et qu'il est *« aussi important qu'elle gagne en maturité »*. Il demande également une meilleure gestion des projets. De son côté, Didier Robert, président du Conseil régional de La Réunion, a parlé de l'adoption prévue du plan de développement stratégique pour les prochaines années.

Les prochaines élections présidentielles à Madagascar, dont le premier tour est prévu le 7 novembre, a été cité par Eloi Maxime Dovo, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, qui appelle à l'implication de la COI car, selon lui, *« il faut assurer la tranquillité »* dans la Grande Ile durant cette période. Il fait ressortir que *« le défi est de taille car il faut mettre fin à une crise électorale cyclique »*.

La sécurité maritime a été le thème central sous la présidence de Maurice de février 2017 à septembre 2018. Selon le ministre Lutchmeenaraidoo, qui assurait la présidence, l'océan Indien *« est sous la menace de nombreuses forces malveillantes »*. Et d'ajouter que l'océan Indien *« est devenu une plaque tournante dans le circuit mondial des stupéfiants »*. Le trafic humain, la pollution marine, la pêche illégale et la contrebande *« sont également des défis qui guettent notre océan »*.



Le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo intervenant à l'ouverture du conseil d'administration de la COI ce matin

For Sale

Make : MITSUBISHI
Model: Canter Cab FB511B8R
Rating: 2835cc

Can be seen at Livestock Feed Ltd

Week days: 12:00hrs to 15:00hrs

Tel no: 286 1112

Closing date for submission of tender 21.09.18

À LA UNE

Jacques Maunick

Jacques Maunick laisse s'exprimer son âme de soul. Balade à travers l'histoire et ses souvenirs pour parler de sa rencontre avec cette musique ou encore avec James Brown, les Temptations, etc. Des anecdotes, des coups de gueule, des moments d'émotion, nous avons difficilement tenté de le garder dans le sujet puisque nous savons maintenant que chez lui Lalang péna léo. Il parle ainsi aussi de son prochain livre. Et surtout de cet événement prévu au Hennessy Park Hotel le 6 octobre...



La COI ambitionne d'être la porte-parole des états insulaires

September 14, 2018



La Commission de l'océan Indien (COI) souhaite être la porte-parole des états insulaires de la région ainsi que de l'Afrique au niveau des instances internationales. C'est qu'à fait ressortir Vishnu Lutchmeenaraidoo, président sortant de cette instance, à l'issue de la passation de pouvoir avec le vice-président des Seychelles, Vincent Meriton, et accessoirement ministre des Affaires étrangères, lors du 33e Conseil des ministres de la COI.

Il a expliqué avoir multiplié des initiatives en faveur du principe de traitement différencié pour les états insulaires, d'où son plaidoyer au récent Sommet Chine-Afrique. Il estime qu'il faut rassembler les états insulaires du bloc Afrique Caraïbes Pacifique (ACP). Le chef de la diplomatie mauricienne a aussi profité de l'occasion pour annoncer la tenue d'une semaine de la COI à l'occasion du 50e anniversaire de l'accession de Maurice à l'indépendance, notamment dans le domaine culturel et gastronomique.

Hamada Madi, le secrétaire général de la COI, a évoqué les transformations en cours au sein de l'organisation et le probable élargissement des conditions d'adhésions et le possible envoi d'observateurs lors des élections dans les états-membres. En termes de projets, il a énuméré la reconduction du système de veille sanitaire, la conférence sur la sécurité maritime dans la région, la lutte contre la pêche illégale, et l'organisation d'une conférence sur la sécurité alimentaire à Madagascar afin de retransformer ce pays en grenier de l'océan Indien.Quant à Vincent Meriton, il a parlé de l'importance des projets d'avenir et de la nécessité des états membres à partager leurs réussites « pour le bien de nos populations ».

15 septembre 2018

http://www.maurice-info.mu/une-coi-plus-forte-pour-defendre-les-interets-specifiques-de-la-region.html

Une COI plus forte pour défendre les intérêts spécifiques de la région

Le 33ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien, tenu à Balaclava (Maurice) les 12 et 13 septembre, a été l'occasion pour les Etats membres de réaffirmer leur engagement à renforcer leur coopération dans des domaines phare du développement et de la croissance.

Cette session ordinaire de l'instance décisionnelle suprême de la COI a été marquée par la passation de la présidence du Conseil entre le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de Maurice, Vishnu Lutchmeenaraidoo, et le vice-président des Seychelles, Vincent Meriton. A leurs côtés, les Etats membres étaient représentés par Mohamed El-Amine Souef, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Union des Comores, Eloi Maxime Dovo, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Didier Robert, président du Conseil régional de La Réunion, et Etienne Sinatambou, ministre mauricien de la Sécurité sociale, de la Réforme institutionnelle, de l'Environnement et du Développement durable.

Les membres du Conseil ont souligné le rôle accru que doit jouer la COI pour la promotion et la défense des intérêts spécifiques des Etats et régions insulaires, y compris pour les îles africaines de l'Atlantique. La COI, seule organisation régionale africaine composée exclusivement d'îles, est en effet en mesure de porter le plaidoyer à l'international pour un traitement différencié par la communauté internationale au bénéfice des Etats et régions insulaires, notamment dans le cadre des négociations portant sur l'évolution programmée du cadre partenarial entre l'Union européenne et le groupe ACP.

Les représentants des Etats membres ont souligné le rôle politique de la COI en faveur de la paix et de la stabilité et se sont ainsi réjoui de l'accord de partenariat signé avec l'Organisation des Nations unies. Dans le même esprit, la COI a signé des accords avec des agences onusiennes, portant notamment sur la sécurité maritime et la lutte contre les trafics et crimes. Le Conseil s'est à ce titre félicité des résultats concrets de la conférence ministérielle d'avril 2018 sur la sécurité maritime qui a notamment été marquée par la signature des accords régionaux MASE.

Dans la même veine, le Conseil de la COI propose l'organisation de conférences ministérielles thématiques devant non seulement donner une impulsion politique forte mais aussi donner des résultats concrets en matière de sécurité alimentaire et d'énergies renouvelables. Ces conférences devraient être organisées respectivement à Madagascar et à La Réunion au courant de l'année 2019.

C'est aussi l'action régionale en faveur des pêches qui a été mise à l'honneur, plus particulièrement avec la signature de la convention de financement avec l'Union européenne du programme E€oFISH pour un montant de 28 millions €. Ce nouveau programme de pêche vise la consolidation des cadres de gestion des pêches et des filières ainsi que la poursuite du Plan régional de surveillance des pêches.Les membres

observateurs de la COI (République populaire de Chine, Union européenne, Ordre Souverain de Malte et Organisation internationale de la Francophonie) et les partenaires (Agence française de développement, Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien et SYAH) ont eu l'occasion de partager leur appréciation positive du rôle de la COI pour le développement durable et la stabilité régionale et de réitérer leur engagement aux côtés de l'organisation régionale et de ses Etats membres.

Jean Claude Le Roy

17 septembre 2018

http://ionnews.mu/lunion-europeenne-accorde-rs-11-milliard-a-la-coi-pour-la-peche-durable-17092018/

L'Union européenne accorde Rs 1,1 milliard à la COI pour la pêche durable

September 17, 2018



Le programme E€OFISH a été signé la semaine dernière entre l'Union européenne et la Commission de l'océan Indien (COI). C'est le nouveau programme pour promouvoir la gestion durable des pêches maritimes et continentales dans les îles de la région, en Afrique australe et en Afrique orientale. Une enveloppe de 28 millions d'euros, soit l'équivalent de Rs 1,1 milliard, lui a été allouée. Marjaana Sall, ambassadrice de l'Union européenne auprès de Maurice et des Seychelles, a souligné que les activités en mer ne cessent de s'accroître et qu'il est de notre devoir d'assurer que les océans soient utilisés de manière durable.

Hamada Madi, secrétaire général de la COI, se félicite de ce partenariat renouvelé avec l'Union européenne et fait ressortir que la pêche est un *«moteur de nos économies qui contribue significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations»*. Le programme de six ans sera mis en œuvre avec la collaboration du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les organisations des lacs Tanganyika et Victoria.

La Gazette de la Grande Ile

14 septembre 2018

http://www.lagazette-dgi.com/?p=18846

Gestion durable des pêches : L'UE et la COI ont signé un nouveau programme

L'Union européenne (UE) et la Commission de l'océan Indien (COI) ont signé un nouveau programme de 28 millions d'euros pour promouvoir la gestion durable des pêches dans les îles de l'océan Indien (pêche maritime) mais aussi en Afrique orientale et australe (pêche continentale). Connu sous le nom de ECOFISH, ce programme est un nouvel exemple concret de l'action de l'Union européenne et de la Commission de l'océan Indien pour promouvoir la pêche durable dans la région Afrique orientale et australe et océan Indien.

A cette occasion, Mme Marjaana Sall, Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, a déclaré: « Les activités en mer ne font que s'accroître, et nous devons nous assurer que les océans soient utilisés de manière durable. L'Union européenne est en faveur d'une gouvernance internationale des océans et continue à s'engager en Europe mais également dans le monde entier avec ses partenaires pour des océans sécurisés, propres et gérés de manière durable. Avec ce nouveau programme, l'Union européenne poursuit son engagement dans la région de l'Afrique orientale et australe et océan Indien pour promouvoir une pêche durable. »

Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, s'est réjoui de ce partenariat renouvelé avec l'Union européenne, membre observateur auprès de la COI et premier partenaire au développement : « Le programme ECOFISH contribuera à consolider les acquis des Etats de la région en faveur d'une pêche durable génératrice de croissance et d'emplois. La pêche reste un secteur moteur de nos économies qui contribue significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Grâce au soutien de l'Union européenne, les pays de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien pourront renforcer les différentes pêcheries et aussi poursuivre les actions conjointes de surveillance des pêches qui ont été un franc succès reconnu à l'échelle internationale. Ce nouveau projet témoigne surtout de la solidité du partenariat entre l'UE et la région élargie auquel est activement associée la COI. »

Avec la croissance des activités en mer, et des défis que cela implique, il s'avère nécessaire d'assurer une gestion durable des ressources partagées.

Le programme de six ans sera mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien en étroite collaboration avec le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les organisations des lacs Tanganyika et Victoria.

Le premier axe stratégique renforcera les politiques régionales et les cadres institutionnels pour une gestion durable des ressources partagées, tant au niveau des pêcheries continentales que marines.

Le deuxième axe stratégique appuiera le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) pour le renforcement des capacités pour la prévention, la dissuasion et l'élimination de la pêche Illicite, Non-déclarée et Non-règlementée (INN). Ceci fait suite à l'engagement pris par l'Union européenne lors de la réunion ministérielle du PRSP qui s'est tenue à Madagascar en juillet 2017.

Le troisième axe stratégique soutiendra des initiatives concrètes de gestion et de gouvernance des pêcheries continentales et marines. Cette composante se focalise sur les projets pilotes initiés sous le programme SmartFish, la pêche artisanale et intègre la dimension genre de la pêche.

COI et ses Projets

Pêche

le mauricien

17 septembre 2018



PÊCHE

Programme de Rs 1 milliard de l'UE à la COI

Marjaana Sall : « Utiliser les océans de manière durable »

L'Union européenne (UE) et la Commission de l'océan Indien (COI) ont signé un nouveau programme de 28 millions d'euros pour promouvoir la gestion durable des pêches dans les îles de l'océan Indien (pêche maritime), mais aussi en Afrique orientale et australe (pêche continentale).

Connu sous le nom de E OFISH, ce programme est un nouvel exemple concret de l'action de l'Union européenne et de la Commission de l'océan Indien pour promouvoir la pêche durable dans la région Afrique orientale et australe et océan Indien.

À cette occasion, Marjaana Sall, ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, a déclaré que les activités en mer ne faisaient que s'accroître. « *Nous devons nous assurer que les océans sont utilisés de manière durable* », a-t-elle dit.

« *L'Union européenne est en faveur d'une gouvernance internationale des océans et continue à s'engager en Europe mais également dans le monde entier avec ses partenaires pour des océans sécurisés, propres et gérés de manière durable. Avec ce nouveau programme, l'Union européenne poursuit son engagement dans la région de l'Afrique orientale et australe et océan Indien pour promouvoir une pêche durable* », a-t-elle ajouté.

Hamada Madi, secrétaire général de la COI, s'est réjoui de ce partenariat renouvelé avec l'Union européenne, membre observateur auprès de la COI et premier partenaire au développement. Il a observé que le programme E OFISH contribuerait à consolider les acquis des États de la région en faveur d'une pêche durable génératrice de croissance et d'emplois. « *La pêche reste un secteur moteur de nos économies qui contribue significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Grâce au soutien de l'Union européenne, les pays de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien pourront renforcer les différentes pêcheries et poursuivre les actions conjointes de surveillance des pêches qui ont été un franc succès reconnu à l'échelle internationale. Ce nouveau projet témoigne surtout de la solidité du partenariat entre l'UE et la région élargie auquel est activement associée la COI* », a-t-il déclaré.

Pêche durable dans la région du sud-ouest de l'océan Indien

L'UE et la COI signent un nouveau projet d'une valeur de €28 millions



L'Union européenne (UE) et la Commission de l'océan Indien (COI) ont signé, à l'occasion du 33ème Conseil des ministres de la COI le 13 septembre dernier à Baclava, Maurice, un nouveau programme de 28 millions d'euros pour promouvoir la gestion durable des pêches dans les îles de l'océan Indien (pêche maritime) mais aussi en Afrique orientale et australe (pêche continentale).

Présent à Maurice afin de participer au 33ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien qui a été l'occasion pour les Etats membres de réaffirmer leur engagement à renforcer leur coopération dans des domaines phare du développement et de la croissance, le Vice-Président Vincent Meriton a assisté à la cérémonie de signature.

Connu sous le nom de E€OFISH, ce nouveau programme est un nouvel exemple concret de l'action de l'Union européenne et de la Commission de l'océan Indien pour promouvoir la pêche durable dans la région Afrique orientale et australe et océan Indien.

A cette occasion, Mme Marjaana Sall, Ambassadrice de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, a déclaré: « Les activités en mer ne font que s'accroître, et nous devons nous

assurer que les océans soient utilisés de manière durable. L'Union européenne est en faveur d'une gouvernance internationale des océans et continue à s'engager en Europe mais également dans le monde entier avec ses partenaires pour des océans sécurisés, propres et gérés de manière durable. Avec ce nouveau programme, l'Union européenne poursuit son engagement dans la région de l'Afrique orientale et australe et océan Indien pour promouvoir une pêche durable. »

M. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, s'est réjoui de ce partenariat renouvelé avec l'Union européenne, membre observateur auprès de la COI et premier partenaire au développement : « Le programme E€OFISH contribuera à consolider les acquis des Etats de la région en faveur d'une pêche durable génératrice de croissance et d'emplois. La pêche reste un secteur moteur de nos économies qui contribue significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Grâce au soutien de l'Union européenne, les pays de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien pourront renforcer les différentes pêcheries et aussi poursuivre les actions conjointes de surveillance des pêches qui ont été un franc succès reconnu à l'échelle internationale. Ce nouveau projet témoigne surtout de la solidité du partenariat entre l'UE et la région élargie auquel est activement associée la COI. »

Avec la croissance des activités en mer, et des défis que cela implique, il s'avère nécessaire d'assurer une gestion durable des ressources partagées.

Le programme de six ans sera mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien en étroite collaboration avec le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les organisations des lacs Tanganyika et Victoria.

• Le premier axe stratégique : renforcera les politiques régionales et les cadres institutionnels pour une gestion durable des ressources partagées, tant au niveau des pêcheries continentales que marines.

• Le deuxième axe stratégique : appuiera le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) pour le renforcement des capacités pour la prévention, la dissuasion et l'élimination de la pêche Illicite, Non-déclarée et Non-règlementée (INN). Ceci fait suite à l'engagement pris par l'Union européenne lors de la réunion ministérielle du PRSP qui s'est tenue à Madagascar en juillet 2017.

• Le troisième axe stratégique : soutiendra des initiatives concrètes de gestion et de gouvernance des pêcheries continentales et marines. Cette composante se focalise sur les projets pilotes initiés sous le programme SmartFish, la pêche artisanale et intègre la dimension genre de la pêche.

A signaler que le programme SmartFish a été l'un des plus larges programmes de gestion de la pêche en Afrique avec 20 pays bénéficiaires. Mis en oeuvre de 2011 à 2018, il est intervenu dans cinq domaines : la gestion de la pêche, la bonne gouvernance, le suivi contrôle et surveillance des pêches, la chaîne de valeur et le commerce du poisson et la sécurité alimentaire.

Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) est un programme de coopération régionale conçu pour lutter contre la pêche illégale dans le Sud-

Ouest de l’océan Indien et promouvoir des pratiques de pêche durable et responsable.
Mis en oeuvre par la COI de 2007 à 2018, il a permis de créer une vraie communauté entre les inspecteurs des pêches des pays y participant (Maurice, Comores, Seychelles, Madagascar, Kenya, Tanzanie, France/Réunion et Mozambique), et eu un effet de dissuasion en augmentant le contrôle en mer et en limitant les pratiques de la pêche INN dans la région de l'ouest de l’océan Indien

lexpress.mu

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Pêche : la Réunion veut défendre les baleines

L'INQUIÉTUDE a gagné la Réunion aussi. La cause : l'accord que Maurice pourrait signer avec le Japon, principalement parce que cela devrait permettre aux Japonais de pêcher dans la zone économique exclusive mauricienne. Or, Didier Robert, président du conseil régional de l'île sœur crie haut et fort qu'il se battra pour que cette zone de l'océan Indien reste un sanctuaire pour les baleines. Il était à Maurice durant deux jours afin de suivre la 33e édition du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), à l'hôtel *Maritim*.

En effet, depuis plusieurs années, l'île sœur se bat pour l'inscription du Chemin des baleines au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Didier Robert confie à *l'express*, qu'il fera tout pour obtenir *«une interdiction formelle de la pêche à la baleine»*.

Selon lui, pour ce faire, il faut qu'une sorte de consensus soit dégagée entre les pays de l'océan Indien avec le soutien de la France ainsi que d'autres acteurs. La reconnaissance du Chemin des baleines par l'UNESCO serait aussi un pas supplémentaire.

«ASSURER LE CONTRÔLE»

Lors d'une conférence de presse, hier, Vishnu Lutchmeenaraidoo a, dans un premier temps, esquivé les questions à ce sujet. Le ministre des Affaires étrangères a finalement affirmé qu'il veut protéger l'héritage marin de Maurice.

«Nos mers sont pillées en ce moment par les bateaux de pêche de plusieurs pays. Nous avons créé deux centres de la COI, un à Madagascar et l'autre aux Seychelles afin de pouvoir contrôler l'héritage que nous avons, a-t-il souligné. *Nous contrôlons 10 millions de kilomètres carrés de mer et nous n'avons pas les moyens physiques de gérer toute cette masse.»*

Le ministre poursuit que l'un des moyens de lutter contre le pillage des eaux mauriciennes pourrait être d'assurer un contrôle *«à travers des accords de pêche transparents»*. Maurice est en discussion avec Bruxelles sur un système digital qui permettra de suivre de près les navires qui pêchent dans la région, a ajouté Vishnu Lutchmeenaraidoo. *«Nous arriverons même à déterminer le tonnage de ces bateaux.»*

La 33e édition de la COI s'est terminée par la passation des pouvoirs, entre Vishnu Lutchmeenaraidoo, président sortant, et Vincent Meriton des Seychelles.

COI et ses Projets

Pêche

17 septembre 2018

Weekly
Your English news magazine
le Sentinelle



OCÉAN INDIEN-AFRIQUE

Rs 1,1 Md de l'UE pour promouvoir la gestion durable

LA nouvelle arrivera-t-elle à rassurer la communauté des pêcheurs ? Rs 1,1 milliard (28 millions d'euros au taux du jour) serviront à mettre en place un nouveau programme. Son but : promouvoir un système de pêche et d'économie bleue durables dans les îles de l'océan Indien pour la pêche maritime et en Afrique orientale et australe par rapport à la pêche continentale.

Un communiqué en date du 13 septembre de la Commission de l'océan Indien (COI) en fait état. Les deux acteurs ayant l'ambition de réaliser ce projet, l'Union européenne (UE) et la COI, ont signé l'accord donnant force d'exécution à ce programme de pêche, jeudi, à Balaclava.

Baptisé E€OFISH, ce plan d'action sera d'une durée de six ans. Il sera réalisé en trois phases. Sa mise à exécution sera assurée par la COI, en étroite collaboration avec le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les organisations des lacs Tanganyika et Victoria.

Le premier axe de ce programme aura pour objectif de renforcer les politiques régionales et les cadres institutionnels destinés à favoriser une gestion durable des ressources partagées, tant au niveau des pêcheries continentales que marines. Le deuxième volet apportera son soutien au Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). Le but vise à renforcer des capacités pour la prévention, la dissuasion et l'élimination de la pêche illicite, non-déclarée et non-réglementée (INN).

Le PRSP est un programme de coopération régionale, conçu pour lutter contre la pêche illégale dans le sud-ouest de l'océan Indien et de promouvoir des pratiques de pêche durable et responsable. La période de mise en œuvre du PRSP par la COI se situe entre 2007 et 2018.

Faisant le bilan de ce programme dans son communiqué, la COI souligne que le PRSP a favorisé l'émergence d'une vraie communauté entre les inspecteurs des pêches des pays qui y ont participé. Il s'agit de Maurice, des Comores, des Seychelles, de Madagascar, du Kenya, de la Tanzanie, de la France/La Réunion et du Mozambique. La COI estime que le PRSP a eu un effet de dissuasion et a permis d'augmenter le contrôle en mer, tout en limitant la pêche INN dans l'ouest de l'océan Indien.

La troisième étape de mise en œuvre du PRSP aura pour finalité de soutenir les initiatives qui d'ici là se seront matérialisées dans le domaine spécifique de gestion et de gouvernance des pêcheries continentales. Un des aspects sur lequel s'appuiera cette troisième étape du projet PRSP concerne les projets pilotes mis en route dans le cadre de *Smartfish*, la pêche artisanale.

Smartfish, lancé en 2011 et qui arrive à échéance cette année, fait partie de l'ensemble des programmes d'aide que l'UE en collaboration avec la COI a initiés dans la région afin de promouvoir un mode de pêche respectueux de l'environnement. Il est considéré comme le programme d'aide le plus important que l'UE a réalisé dans la région. Il a bénéficié à une vingtaine de pays et a permis à l'UE d'apporter son appui dans cinq secteurs : la gestion de la pêche, la bonne gouvernance; le suivi, contrôle et surveillance des pêches; la chaîne de valeur; ainsi que le commerce du poisson; et la sécurité alimentaire.

«Avec ce nouveau programme, a indiqué jeudi Marjaana Sall, ambassadrice de l'UE auprès de Maurice et des Seychelles, *l'UE poursuit son engagement dans la région de l'Afrique orientale et australe et océan Indien pour promouvoir une pêche durable»*. Elle a réitéré la détermination de l'UE à favoriser *«une gouvernance internationale des océans et à continuer à s'engager en Europe mais également dans le monde entier avec ses partenaires pour des océans sécurisés, propres et gérés de manière durable»*.

COI et ses Projets

Pêche

14 septembre 2018

https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/maurice-deux-manifestations-denoncer-accord-peche-japon-627636.html

Un accord signé avec l'Union Européenne

Cette fois, les opposants à l'accord de pêche s'étaient donné rendez-vous devant le luxueux complexe hôtelier où le secrétaire général de la COI, commission de l'Océan Indien et l'ambassadeur de l'Union européenne ratifiaient un programme appelé ECOFISH **écrit lemauricien.com**. 28 millions d'euros vont être investis par l'Europe afin de préserver la ressource et améliorer la surveillance de la pêche dans la zone. Les manifestants sont, bien sûrs, favorables à ces déclarations d'intention, mais souhaitent qu'elles aient une réalisation concrète dans les faits.

Fabrice Floch

14 septembre 2018

http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2018/09/14/coi-conseil-departemental,90621.html

Agriculture, culture, gestion de l'eau, sécurité maritime...

Le Département très engagé dans des actions de coopération indo-océanique

14 Septembre 2018



Délégué aux affaires internationales, Daniel Gonthier, Vice-président du Département, représentait Cyrille Melchior, Président de la Collectivité, du 10 au 13 septembre 2018 au 33ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien qui s'est déroulé à Balaclava. Siégeant au côté de l'État et de la Région, le Département est concerné par des projets dans les domaines de l'agriculture, de la promotion des femmes de l'Océan Indien et de la Culture, un sujet sur lequel le Département est résolument engagé à travers l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien et l'organisation d'un prix littéraire régional, concourant ainsi à la construction d'une communauté de destin Indian-océanique. Les principales décisions du Conseil des Ministres de la COI ont porté sur les questions majeures de sécurité maritime et de sécurité sanitaire, de préservation des ressources naturelles qui font l'objet de programmes cofinancés principalement par l'Union Européenne . Cette séance ministérielle s'est conclue par le passage de relais de la présidence de la COI à la République des Seychelles pour deux ans.





Délégué aux affaires internationales, Daniel Gonthier, Vice-président du Département, représentait Cyrille Melchior, Président de la Collectivité, du 10 au 13 septembre 2018 au 33ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien qui s'est déroulé à Balaclava. Siégeant au côté de l'État et de la Région, le Département est concerné par des projets dans les domaines de l'agriculture, de la promotion des femmes de l'Océan Indien et de la Culture, un sujet sur lequel le Département est résolument engagé à travers l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien et l'organisation d'un prix littéraire régional, concourant ainsi à la construction d'une communauté de destin Indian-océanique. Les principales décisions du Conseil des Ministres de la COI ont porté sur les questions majeures de sécurité maritime et de sécurité sanitaire, de préservation des ressources naturelles qui font l'objet de programmes cofinancés principalement par l'Union Européenne . Cette séance ministérielle s'est conclue par le passage de relais de la présidence de la COI à la République des Seychelles pour deux ans.

Profitant de ce déplacement, Daniel Gonthier a réalisé un point d'étape sur les actions de coopération soutenues par le Département en lien avec les partenaires mauriciens (Ministères de l'éducation nationale, de l'environnement et des services publics, l'université, la chambre d'agriculture) et de la coopération française (Ambassade France et Agence Française de Développement).

Consolider le Programme Réunionnais pour une Inclusion Scolaire

Les échanges ont permis de renforcer certaines actions telles que le Programme Réunionnais pour une Inclusion Scolaire à Maurice (PRISM). Cofinancé par l'Union Européenne et le Département, celui-ci est mis en œuvre par le Centre International d'Étude Pédagogique (CIEP) depuis l'année dernière. Il vise à former des enseignants mauriciens accueillant dans leur classe des enfants porteurs de handicap. Ces derniers devront alors à leur tour former leur confrère sur place pour une pérennité de l'action. Le Vice-président a proposé que ce projet accueille des jeunes volontaires du service civique international réciproque. De quoi permettre à des jeunes réunionnais et mauriciens d'avoir une expérience comme auxiliaire de vie dans des établissements à Maurice et à La Réunion.

Bientôt un Observatoire de l'Eau à Maurice

L'expertise réunionnaise a également été sollicitée par le Ministère de l'Environnement et l'Université de Maurice pour la mise en place d'un Observatoire de l'Eau. Bénéficiant de l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), ce projet mobilisera l'ingénierie de l'Office de l'Eau de La Réunion et du Laboratoire Départementale d'Analyses. La première contribution du Conseil départemental a été de mettre à disposition de l'AFD, dans le cadre de son programme de mobilité/ insertion professionnelle dans la zone océan Indien, une jeune Réunionnaise qualifiée pour une mission de deux ans.

Des échanges dans l'agriculture et l'agroalimentaire

" Pourquoi importons-nous des tomates cerises d'Egypte alors que vous en produisez à La Réunion ? ". Telle a été la question parmi bien d'autres de la Secrétaire générale de la Chambre d'Agriculture mauricienne à Daniel Gonthier. Cette interrogation a permis d'engager un débat de fond sur les complémentarités à rechercher entre La Réunion et Maurice dans les secteurs agricole et agroalimentaire. Impliquée dans le développement d'une agriculture raisonnée à Maurice, la Chambre d'Agriculture a fait part de sa volonté de travailler avec le Département de La Réunion et les opérateurs compétents du monde agricole réunionnais

Deux Réunionnaises affectées à l'Ambassade et à l'Alliance Française

Fortement impliqué dans l'appui à la francophonie dans la zone, le Département a saisi l'occasion de cette mission pour convenir de l'affectation de deux jeunes Réunionnais au service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France et ainsi qu'à l'Alliance Française de Port Mathurin à Rodrigues

Comores-infos
Toute l'actualité comorienne

14 septembre 2018

http://www.comores-infos.net/signature-dun-traite-de-non-double-imposition-entre-les-comores-et-maurice/

Signature d'un traité de non-double imposition entre les Comores et Maurice

14 septembre 2018 La Rédaction À la une, Économie 0

Machines à Blocs de Béton
Produit jusqu'à 6.000 blocs/heure. Demandez un devis. Contactez-nous!
poyatos.com/Blocs_Béton
OUVRIR



Partager via Facebook

Dans le cadre des activités de la commission mixte entre les Comores et Maurice, un traité de non-double imposition fiscale entre les Comores et Maurice a été signé ce mercredi 12 septembre.

C'est en marge du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des pays membres de la Commission de l'Océan Indien qu'a eu lieu la signature de ce traité qui vise à promouvoir et à faciliter les échanges économiques entre les deux pays.

A l'issue de la cérémonie de signature, le Ministre comorien des affaires étrangères, Soeuf Mohamed El-amine a annoncé l'ouverture prochaine d'une représentation diplomatique permanente à l'île Maurice.

Gouvernement

Catamaran Ile Maurice
Croisières Tout Inclus
Découvrez nos excursions en catamaran autour de l'île Maurice.
croisieres-australes.com
OUVRIR

COI et ses Projets

Biodiversité

La Gazette des Comores

14 septembre 2018

http://lagazettedescomores.com/société/environnement-/-revue-du-profil-côtier-et-examen-de-la-politique-nationale-en-matière-de-biodiversité-

Environnement / Revue du profil côtier et examen de la politique nationale en matière de biodiversité

14/09/2018 Mmagaza



Du 12 au 13 septembre 2018, s'est tenu à Moroni un atelier d'une revue du profil côtier du pays et d'un examen de la politique nationale en matière de biodiversité.

Il convient de noter que l'adhésion aux conventions internationales et régionales établies dans le domaine de l'environnement s'est concrétisée par un engagement de notre pays à protéger son patrimoine naturel, préserver la diversité biologique et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. Cet engagement s'est traduit au niveau national par la définition d'un cadre politique, l'adoption d'un cadre juridique et règlementaire et la mise en place de dispositifs institutionnels.

Rappelons que la définition de la Politique Nationale de l'Environnement (PNE) s'est appuyée sur la réalisation par le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) d'un diagnostic environnemental en 1992. Ce diagnostic avait souligné la situation alarmante en matière d'environnement compte tenu de la nature même des îles, de l'exiguïté du territoire, de la forte pression démographique, du déséquilibre croissant entre population et ressources et de l'étroitesse de la base économique.

Et c'est ainsi que dans le cadre de son intervention global, la PNE vise ainsi à intégrer la dimension environnementale dans les politiques de développement social et économique du pays à travers deux objectifs principaux qui sont la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles - qui inclut six sous-objectifs stratégiques relatifs à la gestion rationnelle, à la sauvegarde, la protection et la conservation des ressources- et la définition ou le renforcement des politiques sectorielles.

La tenue de cet atelier entre dans le cadre de l'objectif général du projet Biodiversité de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui est de renforcer les capacités nationales et régionales à tous les niveaux, dans la gestion de la biodiversité et des écosystèmes côtiers, marins et insulaires, afin de contribuer à la préservation et l'utilisation durable des ressources pour le bénéfice de la population.

Pendant deux jours les participants se sont attelés à apporter leur expertise dans l'actualisation des composantes liés à la biodiversité de la PNE, après avoir travaillé sur l'examen technique du profil côtier de nos îles.

Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Landell Mills Ltd (UK), pour le compte de la COI, le projet couvre la mise en œuvre d'activités sur les territoires des Comores, de Madagascar, Maurice, des Seychelles, et les districts côtiers du Kenya et de la Tanzanie. La Réunion participe techniquement au projet.

Mmagaza

19 septembre 2018

https://www.inside.news/2018/09/19/la-renaissance-africaine-mise-sur-le-potentiel-de-leconomie-bleue/

La Renaissance africaine mise sur le potentiel de l'économie bleue



Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, a officiellement inauguré ce mardi 18 septembre 2018 une conférence de haute facture sur l'économie bleue et l'industrialisation en Afrique. Il s'agit de 24ième session de l'Intergovernmental Committee of Experts (ICE) pour la région Afrique australe qui se tient du 18 au 21 septembre à l'hôtel Le Méridien de Pointe aux Piments. L'ICE est une sous organe de l'ONU au sein de l'Economic Commission for Africa.

L'Afrique se prépare aux opportunités et aux défis de l'économie bleue, considérée comme la nouvelle frontière de la Renaissance africaine par l'Union africaine. 38 des 54 Etats africains sont baignés par les mers. Ils comprennent les iles de l'océan indien. Les zones maritimes sous la juridiction africaine couvrent une superficie de quelque 13 millions de kilomètres carrés.

Pour le ministre des Affaires étrangères, l'économie bleue offre à l'Afrique la possibilité d'accélérer son développement dans un nouvel ordre économique mondial. Avec une population encore jeune et possédant 40% des ressources minérales du monde entier,

le continent africain devient incontournable comme une nouvelle frontière de la croissance mondiale.

Le ministre affirme que l'Afrique a tous les atouts pour prendre son destin en main et ne plus compter sur les grandes puissances économiques pour assurer son développement. Le continent doit, à cet effet, miser sur un esprit de coopération Sud-Sud qui privilégie un scénario gagnant-gagnant et le respect des intérêts mutuels.

Il n'est pas question, insiste Vishnu Lutchmeenaraidoo, que des pays tierces viennent piller les ressources naturelles de l'Afrique pour s'enrichir au détriment des populations locales.

Le ministre a brièvement retracé le cheminement économique de Maurice qui a su se libérer d'un état de sous-développement et développer son économie avec une diversification dans l'industrie manufacturière, le tourisme et les services financiers, notamment.

Ce modèle a assuré la prospérité de la population pendant plusieurs années mais a fait son temps. Le pays, dira le ministre, est aujourd'hui à La croisée des chemins. Il faut une nouvelle impulsion à l'économie pour qu'elle puisse se libérer du mid-income trap.

C'est ainsi qu'en 2015, le gouvernement a mis en place une nouvelle architecture de l'économie qui mise sur trois nouveaux piliers à savoir l'économie océanique, le Maritime Hub et l'ouverture vers l'Afrique.

Maurice qui dispose d'une vaste zone économique exclusive de plus de 2,3 millions kilomètres carrés envisage son développement futur en tant qu'Etat océan. Cette conférence devrait proposer aux décideurs mauriciens de nouvelles pistes pour concevoir l'économie bleue dans une perspective africaine.

L'économie bleue représente un potentiel énorme de création de richesse pour les pays africains. Elle trouve désormais une place de choix dans l'agenda de développement durable tant à l'échelle nationale que régionale.

L'Afrique australe veut s'inspirer du leadership de Maurice et des expériences des iles de l'océan indien en matière de gouvernance maritime et l'exploitation durable des richesses de la mer.

Le chef de la diplomatie mauricienne s'est appesanti sur la nécessité de protéger les ressources océaniques dans l'optique d'un développement durable des différentes filières de l'économie bleue.



Maurice joue un rôle prépondérant sur le plan de la sécurité maritime dans la région pour protéger nos mers contre le pillage des ressources marines, la pêche illicite, non déclarée et non règlementée (INN), la piraterie, le commerce illicite des stupéfiants, le trafic humain, le terrorisme, le trafic des armes et la pollution marine, entre autres.

Plusieurs mesures phares ont été adoptées pour renforcer l'architecture sécuritaire et de surveillance dans la partie occidentale de l'océan indien. Parmi, il y a l'opérationnalisation du Centre régional de coordination opérationnelle (CRCO) aux Seychelles et du Centre régional de fusion de l'information maritime (CFRIM) à Madagascar sous l'égide de la Commission de l'océan indien.

Ces centres disposent de systèmes sophistiqués pour identifier et localiser les bateaux suspects dans nos eaux et coordonner les opérations d'intervention pour les mettre hors d'état de nuire.

Par ailleurs, Maurice a obtenu de l'Union Européenne un *electronic catch reporting system,* soit une technologie extrêmement performante, qui permet de répertorier et aussi de quantifier en temps réels les prises de poissons par les bateaux de pêche opérant dans les eaux mauriciennes. Ces nouvelles mesures aideront à combattre la pêche illégale et à améliorer la sûreté de l'océan dans la zone.

Maurice avait organisé une conférence internationale sur la sécurité maritime avec la COI en avril 2018. La conférence a connu un franc succès et a pu mobiliser les efforts de la communauté internationale pour sécuriser nos océans. Pour bien affirmer son engagement à la sûreté des mers dans la zone, la COI organisera chaque année une conférence sur la sécurité maritime en vue de répondes aux défis qui se présentent.

La 24ème session de l'ICE se penchera sur les opportunités de mettre en place des chaines de valeur régionales dans les diverses filières de l'économie bleue afin de faire bénéficier un maximum de pays à la nouvelle frontière de la Renaissance africaine.

Dans cette optique, le ministre invite les pays de l'Afrique australe à mobiliser les investissements nécessaires dans l'infrastructure stratégique de l'économie bleue.

A Maurice, poursuit-il, il est essentiel de construire un port de pêche moderne qui puisse à tout moment abriter 18 à 20 navires de pêche et qui soit doté d'installations modernes d'entreposage et de transformation.

Ces facilités permettront d'augmenter sensiblement la production de produits de mer et éventuellement d'envisager un centre de distribution régional.

Maurice sollicite l'assistance des pays étrangers pour développer de nouvelles capacités industrielles dans le secteur de la pêche afin que l'économie bleue puisse prendre son véritable envol.